



Le 27 octobre 2021

L'honorable Blaine Higgs
Place Chancery
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1
Canada

Monsieur le Premier ministre,

Nous vous écrivons aujourd'hui afin de vous offrir les réflexions du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick sur les perspectives d'œuvrer dans le sens des mesures concernant le climat dans la prochaine session législative. Nous savons que la session sera très occupée compte tenu de vos priorités pour de réforme touchant les municipalités et les soins de santé. Veiller à ce que les Néo-Brunswickois soient en santé et bien servis par leur administration locale exige également de porter attention à leurs besoins en matière d'énergie et d'environnement. Vous n'ignorez pas que notre climat change rapidement, que l'infrastructure municipale et électrique se détériore, de même que la santé mentale et physique des gens en raison des vagues de chaleur, des tiques, des inondations et des événements météorologiques extrêmes.

Le plan d'action de climat du Nouveau-Brunswick approche en décembre prochain la date butoir de cinq ans et doit être revu et mis à jour. Nous vous pressons de profiter de cette occasion pour combler les lacunes du plan actuel, notamment en ce qui touche la politique et la réforme en matière d'électricité. Puisque, un peu partout dans le monde, les combustibles fossiles sont rapidement remplacés par des énergies non polluantes, nos économies reposeront de plus en plus sur l'électricité. Cela signifie qu'il faudra construire à partir des points forts actuels de la province afin de remplacer nos centrales à combustibles fossiles au cours de la prochaine décennie. Nous soulignons l'échéancier parce que le budget mondial du carbone décline rapidement et cela mènera à des compressions beaucoup plus importantes des émissions, bien au-delà de la trajectoire actuelle nationale et provinciale. Le Nouveau-Brunswick a besoin de se préparer à une transition rapide vers un monde presque sans émissions au cours de la prochaine décennie et au-delà.

Nous vous pressons d'accorder la priorité à l'examen du plan d'action sur le climat de la province, notamment de veiller dûment consulter les titulaires et intervenants en matière de droits autochtones par des consultations et un examen des options par le Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement. Nous croyons que les consultations devraient commencer avant décembre 2021 afin d'avoir le temps d'élaborer des options que l'Assemblée législative étudiera avant mars 2022 de sorte que les nouvelles initiatives, notamment en ce qui a trait à la politique sur l'électricité et la programmation et l'électrification des transports et des processus industriels puissent figurer dans les affectations de dépenses sur la tarification du carbone dans l'exercice 2022-2023.

Pour témoigner de notre engagement envers l'action climatique à l'échelle internationale, nous pressons le Nouveau-Brunswick de se joindre à la Colombie-Britannique, à l'Alberta et l'Ontario comme membres de l'[Alliance : Énergiser au-delà du charbon](#) lancée par le Canada et le Royaume-Uni.

Respectueusement,



Lois Corbett
Directrice exécutive



Louise Comeau
Directrice du programme Solutions pour le changement climatique et l'énergie

c.c. :

L'honorable Michael Holland, ministre des Ressources naturelles et Développement de l'énergie

L'honorable Gary Crossman, ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Keith Cronkhite, PDG d'Énergie NB